

Une stratégie pour le travail : Être en sécurité et traité avec équité

❖ Avant de poser votre candidature
Renseignez-vous au sujet des dangers possibles au sein de l'industrie et sachez ce que stipulent les lois à propos de la formation que vous devriez recevoir.
❖ Au moment de l'entrevue
L'entreprise cherche à déterminer si vous êtes le candidat idéal pour l'emploi, mais vous devriez aussi déterminer si cette entreprise vous convient. Si le sujet n'est pas abordé, posez les questions suivantes :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vais-je recevoir une formation sur la sécurité au travail? À quel moment? ➤ Devrai-je travailler avec des produits chimiques? ➤ Aurai-je besoin de matériel de protection? Qui va l'acheter et me montrer comment l'utiliser?
❖ Pendant la séance d'orientation ou avant d'exécuter une nouvelle tâche
Ne tenez pas votre sécurité pour acquise; insistez pour recevoir une formation. Assurez-vous de connaître les réponses à ces questions – même si vous devez les poser!
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelles sont les règles de sécurité de l'entreprise que je dois connaître? ➤ Qui est mon superviseur régulier? À qui dois-je poser mes questions sur la sécurité? ➤ Ai-je besoin d'une formation spéciale, par exemple, apprendre à manœuvrer un chariot élévateur? ➤ Où se trouvent les extincteurs, la trousse de premiers soins et les sorties d'urgence? ➤ Avez-vous un comité de sécurité? Qui y siège?
❖ Au travail – Quatre mesures pour vous protéger
1. POSEZ DES QUESTIONS
Si vous ignorez quelque chose, renseignez-vous auprès de quelqu'un qui le sait, p. ex., votre superviseur, votre représentant de la sécurité ou vos collègues de travail.
2. INFORMEZ-VOUS
Avant de commencer à occuper un nouvel emploi ou à exécuter une nouvelle tâche, posez-vous les questions suivantes :
<ul style="list-style-type: none"> • Ai-je reçu une formation? Est-ce que je sais tout utiliser correctement? • Est-ce que je dispose des outils appropriés et du matériel de protection personnelle adéquat? • Où puis-je trouver un superviseur si j'ai une question?
3. TRAVAILLEZ DE FAÇON SÉCURITAIRE
Suivez les règles. Elles ont été créées pour faire en sorte que vos collègues et vous finissiez la journée de la même manière que vous l'avez commencée, c'est-à-dire sains et saufs
4. DITES NON. C'EST PERMIS. C'EST VOTRE DROIT.
Si vous croyez qu'une situation est dangereuse, avisez-en votre superviseur. S'il ne corrige pas cette situation, il n'en tient qu'à vous de <i>refuser</i> de travailler. En vertu des lois, vous avez le droit de refuser d'exécuter toute tâche que vous considérez comme dangereuse.